

BIVOUAC À BOUCONNE DU 1 AU 2 AOÛT 2019

La MJC organise une nuit de type « bivouac » du **jeudi 01 août au vendredi 02 août 2019** à destination des jeunes de 11 à 16 ans. Ce bivouac se déroulera à l'aire de Breguet, située à la base de loisirs de la forêt de Bouconne.

Comme ses autres séjours, la MJC met en avant la mixité, la vie en collectivité et l'apprentissage de l'autonomie. Le groupe comptera 16 jeunes et deux animateurs de la MJC.

PROGRAMME GÉNÉRAL

Jeudi 01/08

Rdv à la MJC vers 14h pour partir à Bouconne dans l'après-midi. Arrivée sur l'aire de Breguet, installation du campement : montage des tentes, recherche de bois...

Nous ferons de grands jeux sur place avant de prendre le goûter.

Préparation du repas avec « l'assiette du trappeur » : papier aluminium dans lequel on ajoute divers ingrédients (viande hachée, poivrons, oignons, fromage...) pour faire cuire le tout sur les braises.

Veillée au coin du feu avant d'aller dormir dans les tentes.

Vendredi 02/08

Réveil échelonné et petit déjeuner. Nous procéderons ensuite au rangement et au nettoyage du camp.

Nous reviendrons à la MJC au plus tard à midi. Exceptionnellement, la MJC fermera entre midi et deux pour que les jeunes rentrent se doucher et se reposer. Ils pourront revenir dès 14h s'ils le souhaitent.

- **Le goûter, le diner du jeudi et le petit-déjeuner du vendredi sont pris en charge par la MJC.**
- **La répartition des tentes se fera le jour J à la MJC. C'est pourquoi, nous conseillons aux familles qui possèdent une tente de l'apporter le jeudi pour organiser cette répartition. Les jeunes peuvent aussi s'organiser en amont pour définir avec qu'ils vont dormir et dans quelle tente. La MJC ne met aucune tente à disposition.**
- **Veiller à ce que vos enfants prennent une douche avant d'arriver à la MJC le jeudi 01 août.**

EXCLUSION

Les animateurs de la MJC se réservent le droit d'exclure un jeune pour faute grave : vol, fugue, incivilité, usage de produits stupéfiants.... Retour à Léguevin à la charge des parents.

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

05 34 57 46 38 (MJC) ou 06 02 16 75 36 (portable sur place, à utiliser uniquement en cas d'urgence svp)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas de traitement médical, merci d'en informer l'équipe et confier les médicaments et ordonnances aux professionnels. Pour des questions de responsabilités, les jeunes ne peuvent s'administrer des médicaments.

Merci d'informer l'équipe de toute recommandation d'ordre médical ou non médical, qui ne serait pas déjà inscrite sur la fiche d'adhésion annuelle.

TROUSSEAU :

- 1 serviette de toilette (brossage de dents)
- 1 casquette
- 1 paire de lunettes de soleil
- Crème solaire
- Lotion anti-moustique
- 1 K-way
- 1 gros sweat ou pull (froid + moustiques)
- 1 trousse de toilette : brosse à dents, dentifrice, savon
- 1 pantalon (froid + moustiques)
- 1 t-shirt
- 1 paire de chaussettes
- 1 sous-vêtement
- 1 sac à dos
- Lampe de poche
- 1 pyjama
- 1 gourde ou bouteille d'eau
- Sac pour le linge sale
- 1 duvet
- 1 tapis de sol (gros matelas gonflable à éviter, aucun gonfleur ne sera prévu)
- 1 paire de tennis
- 1 tente

Affaires facultatives :

- Livres
- Appareil photo
- Claquettes
- Oreiller
- Téléphone portable, iPod...*

*A se servir à bon escient, sur des moments donnés, sans gêner la vie du groupe.

Si les jeunes ne respectent pas ces consignes d'utilisation, les animateurs pourront confisquer les appareils électroniques pour leur rendre sur des moments plus appropriés.